



**DOSSIER DE DEMANDE
HABILITATION - RENOUELEMENT - MODIFICATION
D'UN DIPLOME D'UNIVERSITE (DU) OU DIPLOME INTER-UNIVERSITE (DIU)**

Novembre 2017

Textes de référence : Loi 84-52 du 26 Janvier 1984 – art.17 (art. L613-2 du Code de l'Education)

1 - Fiche d'identité

D.U DIU

INTITULE DU DU-DIU : Cancérologie du sujet âgé

Composante de rattachement à l'Université de Nantes : UFR de Médecine et des Techniques Médicales

1.1- Nature de la demande

Création Renouveaulement Modification

Ancien intitulé (dans le cas d'un changement d'intitulé) :

1.2- Date de la 1^{re} habilitation de la formation (en cas de renouvellement ou de modification)

1.3- Diplôme Inter-Université

Si le diplôme est inter-université, indiquer :

- Université(s) co-habilitée(s) :
- Université coordonnatrice du DIU :
- Mode d'organisation adopté :
 - un groupe dans chaque site universitaire
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
 - un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription
 - un groupe, un site d'enseignement, plusieurs sites d'inscription
- Année d'organisation à Nantes envisagée (lorsque l'organisation tourne sur les différents sites) :

1.4- Domaine de formation au sein de l'Université

- Arts, lettres, langues
- Sciences humaines et sociales
- Droit, économie, gestion
- Sciences, technologie, santé



UNIVERSITÉ DE NANTES

1.5- Composante(s) associée(s)

Sans objet

1.6- Service d'ingénierie et de gestion

Service Formation Continue - Pôle Santé
9, rue Bias - B.P 61112
44035 NANTES Cedex 1
Tél : 02 53 48 47 47
E-mail : fc.sante@univ-nantes.fr

1.7- Responsable de la formation

Nom : DE DECKER
Prénom : Laure
Fonction : PU-PH en Gériatrie, UFR de Médecine et des Techniques Médicales, CHU de Nantes
Email : laure.dedecker@chu-nantes.fr
Téléphone : 02 40 16 55 62

Coordinateur de la formation :

Nom : BOURBOULOUX
Prénom : Emmanuelle
Fonction : Oncologue, ICO René Gauducheau, Nantes
Email : emmanuelle.bourbouloux@ico.unicancer.fr
Téléphone : 02 40 67 99 00

Nom : BOURCY
Prénom : Véronique
Fonction : Chef de projet coordinatrice UCOGPL, Nantes
Email : veronique.bourcy@chu-nantes.fr
Téléphone : 02 40 84 75 99

Les coordinateurs pédagogiques en lien UCOGPL planifient et coordonnent l'activité de l'équipe pédagogique : identification des intervenants et réalisation du planning des interventions, en lien avec l'assistante de formation et dans le respect de la maquette d'habilitation. Il est rémunéré à cet effet.

1.8- Localisation des enseignements :

UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques

1.9- Date et avis des instances :

Avis des conseils de la composante, dates des avis :

Avis de la CFVU, date de l'avis :

Décision du CA, date de la décision : (joindre une copie de la délibération du conseil de la composante)



2 – Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

2.1 – Contexte/Environnement/Offre existante nationale et/ou locale

Contexte/ Environnement :

L'évolution démographique en France (près d'un quart de la population a plus de 65 ans), les spécificités de la prise en charge des personnes âgées, la maîtrise accrue des traitements oncologiques avec la possibilité de graduer les propositions thérapeutiques ont rendu nécessaire d'une part et rendu possible d'autre part, une démarche pluridisciplinaire, multi professionnelle et multidimensionnelle de la personne âgée présentant un cancer : c'est la cancérologie gériatrique.

Offres existantes nationales et locales :

Il existe cinq autres DU/DIU sur l'oncogériatrie en France :

- DIU Oncogériatrie (Paris 5, Paris 6)
- DU Personne âgée et cancer (Paris 13)
- DIU Gériatrie appliquée à la cancérologie (Dijon, Lyon, Limoges, Montpellier, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Bordeaux, Genève)
- DU Oncogériatrie Thérapeutique (Nice)

Il n'existe donc pas de DU Oncogériatrie dans le secteur du Grand Ouest.

2.2 – Objectifs du diplôme

- Considérer les spécificités liées aux différents cancers dans le diagnostic de la personne âgée cancéreuse.
- Définir un diagnostic et accompagner les personnes vieillissantes dans leurs traitements en prenant en compte les spécificités liées aux cancers.
- Intégrer sa pratique professionnelle dans une organisation de soins multi professionnelle et multidisciplinaire dans le but d'apporter des solutions thérapeutiques les mieux adaptées aux différentes situations individuelles.

2.3 – Métiers et secteurs professionnels visés

- Indiquer Code Rome associés (5 maxi) :

J1102 : Médecine généraliste et spécialisée

- Médecins oncologues médicaux et radiothérapeutes engagés dans une équipe ou une unité d'oncogériatrie existante ou en projet
- Médecins spécialisés en gériatrie
- Internes en DES de cancérologie ou de gériatrie souhaitant s'orienter vers l'oncogériatrie



J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

- Cadres de santé et infirmières coordinatrices ou de soins engagés dans une équipe ou une unité d'oncogériatrie existante ou en projet

J1202 : Pharmacie

- Pharmaciens d'établissement ou d'officine
- Internes en pharmacie souhaitant s'orienter vers l'oncogériatrie

K1104 : Psychologue

- Psychologues engagés dans une équipe ou une unité d'oncogériatrie existante ou en projet

J1506 : Soins infirmiers généralistes

- Professionnels paramédicaux engagés dans une équipe ou une unité d'oncogériatrie existante ou en projet

K2402 - Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

- Attaché de recherche clinique (ARC)

- Les secteurs professionnels visés sont :

- **Structures** : centre de lutte contre le cancer, centres hospitaliers, cliniques, pharmacies d'officine, EHPAD
- **Publics** : médecins oncologues, médecins spécialisés en gériatrie, pharmaciens d'officine, cadres de santé, infirmières coordinatrices, internes en médecine et en pharmacie, attaché de recherche clinique.

2.4 – Inventaire et RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

Dans le cas d'un renouvellement :

Le DU-DIU est-il déjà inscrit ?

- au RNCP : oui non
- à l'inventaire : oui non

Dans ces cas de création ou de renouvellement, pour ce DU-DIU, travaillez-vous actuellement sur un projet ? :

- d'inscription au RNCP ? oui non
- à l'inventaire ? oui non



2.5 - Partenariats

	Identité des partenaires
Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs) :	Partenariat avec l'UCOG - Convention de partenariat en cours de réalisation
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation :	

2.6 - Dispositif de suivi des diplômés mis (ou à mettre) en place :

Une enquête à froid, 6 à 12 mois après la fin de la formation, sera réalisée de manière dématérialisée permettant l'évaluation des effets de la formation.

3- Modalités d'accès et niveau des enseignements du diplôme

3.1 - Accès FI

Le DU est-il accessible en formation initiale ? oui non

Si OUI, le DU peut-il être suivi en parallèle d'une inscription dans un diplôme national ?
 oui non

Dans ce cas, décrire les modalités mises en place pour permettre à l'étudiant de suivre sa formation initiale et le diplôme d'université.

Sans objet

3.2 - Modalités d'accès

- **Diplômes exigés pour un accès de droit :**

Diplôme d'Etat de Médecin

Diplôme d'Etat de Pharmacien

Diplôme d'Etat d'Infirmier

Master en psychologie

Autre diplôme de professions paramédicales impliquées en oncogériatrie (niveau 2 minimum)

Diplôme d'Etat de médecine ou de pharmacie en cours d'obtention, au moment de l'inscription (6^e année)



UNIVERSITÉ DE NANTES

- **Conditions supplémentaires éventuelles :**

Sans objet

3.3 - Niveau des enseignements suivis

Sans objet

3.4 - Procédures de recrutement

Désignation du service qui pilote l'opération :

Service Formation Continue – Pôle Santé
9, rue Bias - BP 61112
44035 NANTES Cedex 01
Tél. : (0)2.53.48.47.47
Email : fc.sante@univ-nantes.fr

Référent (nom/prénom) :
Email : fc.sante@univ-nantes.fr

- **Modalités du recrutement**

Sur dossier : oui non

Sur entretien : oui non

Si oui, précisez :

Le Service Formation Continue - Pôle Santé met à disposition des stagiaires le dossier de candidature à télécharger sur le site Internet de 6 mois à 15 jours avant la commission pédagogique.

Les candidats retournent au Service Formation Continue - Pôle Santé les dossiers dûment remplis (avec les pièces complémentaires demandées : CV, LM, diplômes requis) dans les délais impartis.

La Commission Pédagogique de Recrutement statue sur la recevabilité des candidats sur dossier et sur entretien si nécessaire. Cette commission aura lieu 6 à 8 semaines avant le démarrage de la formation. Une deuxième commission peut exceptionnellement être organisée si nécessaire au plus tard 4 semaines avant le début de la formation.

Les candidats sont informés de la décision de la Commission Pédagogique de Recrutement par le Service Formation Continue - Pôle Santé.

Sur Validation des acquis : oui non

Si oui, précisez :

Modalités de Validation des Acquis (VA)

Une Validation des Acquis personnels, pédagogiques et professionnels pourra être étudiée pour les candidats n'ayant pas le titre d'accès (décret du 23 août 1985).

Le Service Formation Continue - Pôle Santé met à disposition des stagiaires le dossier de candidature à télécharger sur le site Internet.



UNIVERSITÉ DE NANTES

Les candidats retournent au Service Formation Continue - Pôle Santé les dossiers dûment remplis (avec les pièces complémentaires demandées : CV, LM, diplômes requis) dans les délais impartis.

De plus, les stagiaires doivent s'inscrire sur le site SURF disponible sur le site internet de l'université de Nantes à la rubrique « Validation d'Acquis en vue de l'accès à une formation – VA » ou via le lien direct suivant : <http://surf.univ-nantes.fr/web/jsp/compte/authentification.jsf>.

Suite à l'inscription, les candidats impriment et remplissent le dossier de demande de Validation des Acquis lié à la formation visée. Le paiement de 50 euros se fait en ligne directement sur le site.

Pour finir, les candidats retournent le dossier de demande de Validation des Acquis ainsi que le justificatif de paiement en ligne au Service de Formation Continue - Pôle Santé.

Ces éléments seront alors soumis à l'avis de la commission de recrutement, dont la décision sera transmise à la présidence pour étude. Suite à la validation ou non du dossier par la présidence, la réponse sera rendue au Service de Formation Continue - Pôle Santé qui transmettra la réponse aux candidats.

3.5 - Service procédant aux inscriptions

Service Formation Continue Santé – Pôle Santé
9, rue Bias - BP 61112
44035 NANTES Cedex 01
Tél. : (0)2.53.48.47.47
Email : fc.sante@univ-nantes.fr

Service de la scolarité - UFR Médecine et Techniques Médicales
1, rue Gaston Veil - BP 53508
44035 NANTES Cedex 1
Tél. : 02 40 41 28 28

3.6 - Composition de la commission de recrutement et de Validation d'Acquis

La composition de la commission sera fixée par arrêté annuellement sur proposition du Directeur de la composante de rattachement.

- Président.e :

Pr Laure de DECKER, PU-PH Gériatre, CHU de Nantes

- Vice-président.e :

Dr Emmanuelle BOURBOULOUX, Médecin Oncologue, ICO René Gauducheau, Nantes

- Membres :

Mme Véronique BOURCY, Chef de Projet UCOG, ONCOPL
Mme Barbara ROBERT, Directrice des Soins, ICO René Gauducheau, Nantes
~~Dr Bénédicte D'AILLIERES, Gériatre, ICO Paul Papin, Angers~~
~~Dr Aurore GOINEAU, Radiothérapeute, ICO Paul Papin, Angers~~
~~Dr Sandrine HIRET, Oncologue, ICO René Gauducheau, Nantes~~



UNIVERSITÉ DE NANTES

Dr Martine MARTIN-GRELLIER, Gériatre, CHD-La Roche-sur-Yon
Dr Marie ROBERT, oncologue, ICO René Gauducheau, Nantes
Mme Nathalie LE ROUX, Cadre de Santé, CHU Nantes

3.7 - Capacité d'accueil

Effectif d'équilibre	16
Effectif maximal	35 (+10 % sur accord du responsable pédagogique)

L'effectif d'équilibre indiqué est calculé en nombre de stagiaires au tarif plein. Il reste à titre indicatif. La décision d'ouverture sera soumise au montant définitif des recettes pour couvrir *a minima* les dépenses.

4- Organisation de la formation

4.0 - Volume horaire total à l'Université :

Heures	= 102 h
--------	---------

Si stage (formation pratique) prévu, équivalent horaire de ce stage :

Heures	= 21 h
--------	--------

Durée totale de la formation, y compris stage :

Heures	= 123 h
--------	---------

4.1 - Calendrier de la formation

Durée totale de la formation : (date de début et de fin)

123 h de novembre à mai sur 1 année universitaire

Durée totale de la formation en présentiel (dates début et fin, toutes années comprises) :

102 h de novembre à mai sur 1 année universitaire

Durée totale de la formation à distance (dates début et fin, toutes années comprises) :

Sans objet

Période de stage (dates début et fin) :

La durée du stage est de 21 heures organisée à raison de 3 jours (6 demi-journées) de novembre à mai. Il est obligatoire.

Nombre total de sessions de la formation (toutes années comprises) :



UNIVERSITÉ DE NANTES

La formation se compose de 3 modules (3 modules présentiels ; 0 module en e-learning ; 0 module en visioconférence).

Calendrier pour la 1^{re} année (dates début et fin) :

Novembre à Mai (123 h)

Calendrier pour la 2^e année (dates début et fin) :

Sans objet

Calendrier pour la 3^e année (dates début et fin) :

Sans objet

Période des sessions d'examen (dates début et fin) :

Examen écrit : Mai

Session de rattrapage : Septembre

Soutenance de mémoire : Sans objet

Session de rattrapage du mémoire (optionnel) : Sans objet

4.2 - Organisation par Unités capitalisables et/ou en blocs de compétences capitalisables

OUI

NON

Si OUI, indiquer le règlement de la capitalisation :

4.3- Modalités d'enseignement à distance (EAD)

OUI

NON

Si oui, décrire l'organisation de l'EAD :

Part respective EAD / présentiel :

4.4 - Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement est-il mis en place ?

OUI NON

Si oui, composition du Conseil de perfectionnement :

Membres du jury (§7.3)

5 – Bilan (en cas de renouvellement et de modification)

5.1- Effectifs des précédentes promotions

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
-----------	-----------	-----------	-----------



UNIVERSITÉ DE NANTES

Inscrits	12	23	15	16
Présents	12	23	14	
Admis	12	22	14	

5.2- Evolution professionnelle des diplômés, insertion professionnelle, incidence de la formation sur cette évolution

Sans objet



6 - Organisation des enseignements (en lien avec la fiche pédagogique - annexe 1)

6.1 - Gestion des enseignements

Service Formation Continue - Pôle Santé
9, rue Bias - BP 61112
44035 NANTES Cedex 01
Tél. : (0)2.53.48.47.47
Email : fc.sante@univ-nantes.fr

6.2 - Principaux responsables pédagogiques

Pr Laure de DECKER, PU-PH Gériatre, CHU de Nantes

7 - Validation (en lien avec la fiche pédagogique - annexe 1)

7.1 - Gestion des examens

Service Formation Continue Santé – Pôle Santé
9, rue Bias - BP 61112
44035 NANTES Cedex 01
Tél. : (0)2.53.48.47.47
Email : fc.sante@univ-nantes.fr

Service de la scolarité - UFR Médecine et Techniques Médicales
1, rue Gaston Veil - BP 53508
44035 NANTES Cedex 1
Tél. : 02 40 41 28 28

7.2 - Modalités d'évaluation

Article 1 : Tenue des épreuves

Le jour, l'heure et le lieu des épreuves sont validés par le responsable du diplôme et transmis au Service Formation Continue - Pôle Santé à l'exception des examens nationaux.

Article 2 : Sujets des épreuves

Les sujets des épreuves sont validés par le responsable du diplôme et transmis au Service Formation Continue - Pôle Santé à l'exception des examens nationaux.

Article 2 : Notation



L'examen comprend :

- Une épreuve écrite, d'une durée de 2 h, notée sur 20 points. Elle est constituée de deux épreuves : une question de cours et un cas clinique. Les questions seront différentes en fonction de la spécialisation du stagiaire selon les 3 catégories suivantes : Gériatre, Oncologue et Paramédical.
- Une présentation de 20 minutes sous la forme d'un cours à réaliser par chaque stagiaire devant le jury et l'ensemble des stagiaires de la formation. La thématique est libre et la présentation n'est pas notée mais malgré tout obligatoire pour valider la formation.

Pour être admis, les stagiaires doivent obtenir une note à l'épreuve écrite au moins égale à la moyenne (soit 10 sur 20 points).

L'assiduité est laissée à l'appréciation du responsable de formation.

La deuxième session est uniquement ouverte aux stagiaires ajournés à la première session et à ceux n'ayant pu s'y présenter pour des raisons de force majeure (maladie, congés maternité et paternité, obsèques), motivées sur justificatif(s) au plus tard dans la semaine suivant l'épreuve.

En cas d'échec aux épreuves, le stagiaire conservera l'année suivante les notes de ses épreuves. Dans ce cas, c'est le tarif de réinscription sans suivi des enseignements qui s'appliquera (tarif 3).

Article 4 : Dispositions applicables dans les salles d'examen

Les stagiaires sont convoqués un quart d'heure avant le début de l'épreuve. L'accès des salles est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Nul n'est autorisé à quitter la salle d'examen :

- Dans la première demi-heure qui suit le début de l'épreuve lorsque celle-ci dure une heure.
- Dans la première heure qui suit le début de l'épreuve lorsque celle-ci excède une heure.

Un contrôle d'identité est effectué lors de chaque épreuve. Tout stagiaire quittant la salle doit remettre sa copie. Les stagiaires ne doivent avoir auprès d'eux aucun document en dehors de ceux qui sont autorisés pour l'épreuve.

En cas de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant, membre de l'équipe pédagogique, prend toute mesure pour faire cesser l'incident « sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des stagiaires ». Une mention de l'incident est faite au procès-verbal en vue des suites qui lui seront données.



7.3 – Proposition de composition du jury de délibération

Le jury sera arrêté annuellement par le Président de l'université sur proposition du Directeur de la composante de rattachement.

	Qualité	Nom - prénom	Fonctions	Statut
Obligatoire	Président	Laure de DECKER	PU-PH	CHU de Nantes
	Vice-président	Emmanuelle BOURBOULOUX	Médecin Oncologue	ICO René Gauducheau, Nantes
	3 ^e membre	Barbara ROBERT	Directrice des Soins	ICO René Gauducheau, Nantes
Facultatif	Autre(s) membre(s)	Sans objet	Sans objet	Sans objet

8 - Tarification et budget prévisionnel du diplôme (en lien avec la fiche d'analyse de la rentabilité d'une formation ouverte à la formation continue dans le cadre d'un DU-DIU – annexe 2)

8.1 - Service procédant aux encaissements

Agence comptable de l'Université de Nantes
UFR de Médecine et Techniques Médicales - Bâtiment IGH
1, rue Gaston Veil - TSA 23523
44035 NANTES Cedex 1

8.2 - Service de gestion financière

Service Financier de Proximité - Pôle Santé
1, rue Gaston Veil - BP 53508
44035 NANTES Cedex 1



8.3 – Tarifs

Tarif 1

Tarif plein : 1400 € (droits annexes inclus)

Public concerné : Professionnels en formation continue (Agents d'état, salariés, libéraux et demandeurs d'emploi)

En cas de modularisation, le tarif par module est calculé au prorata des heures.

Tarif 2

Abattement de 50 % : 700 € (droits annexes inclus)

Public concerné : Internes et étudiants pour l'année d'inscription sous présentation d'un justificatif lors de l'inscription. Aucun avenant ne pourra être accordé après la signature du contrat ou de la convention.

Tarif 3

Abattement de 75 % : **Sans objet** (droits annexes inclus)

Public concerné : Tout stagiaire en réinscription sans suivi des enseignements

Fait à :

Le :

Directeur de la composante :

Signature :